

Le règlement intérieur et la charte informatique sont à consulter et à télécharger sur le site du <https://charles-renouvier.mon-ent-occitanie.fr/vie-de-l-etablissement/espace-parents/>
Il sera également possible de les consulter dans l'établissement.

REGLEMENT INTERIEUR

ELEVE :

Je soussigné(e) :
reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et suis informé que mon inscription implique l'adhésion à toutes ses dispositions.

Fait à : le : Signature de l'élève

RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e) :

représentant légal de l'élève :

reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et suis informé que l'inscription de mon enfant implique l'adhésion à toutes les dispositions du règlement Intérieur.

Fait à : le : Signature du représentant légal

CHARTRE D'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, DE L'INTRANET ET DE L'INTERNET

Je soussigné(e) :

représentant légal de l'élève :

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Le Lycée Charles Renouvier à publier sur le serveur intranet et/ou internet de l'établissement et sur le serveur internet de l'Académie de Montpellier des photographies de mon enfant prises dans le cadre des activités pédagogiques de l'établissement, ainsi que des travaux réalisés dans les mêmes conditions.

Fait à : le :

Signature du représentant légal

Signature de l'élève

INFIRMERIE

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins et doit gérer la suite de la prise en charge avec les services hospitaliers concernés.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Fait à : le : Signature du représentant légal

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES :

Situation de famille :

Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Autre ☐ (à préciser) :

	REPRESENTANT LEGAL FINANCIER	☐ AUTRE REPRESENTANT LEGAL ☐ PERSONNE EN CHARGE DE L'ELEVE
LIEN	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐
AUTORITE PARENTALE ⁽¹⁾	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
NOM PRENOM		
ADRESSE COMPLÈTE		
	Il s'agit de l'adresse habituelle de l'élève ☐	Il s'agit de l'adresse habituelle de l'élève ☐
TELEPHONE 	Domicile 	Travail
	Portable 	Portable
	Accepte les SMS pour informer les absences de l'élève : ☐ OUI ☐ NON	Accepte les SMS pour informer les absences de l'élève : ☐ OUI ☐ NON
COURRIEL	@ 	@
PROFESSION		Code* :
	Autorisation de communiquer vos coordonnées aux Fédérations Parents d'élèves : ☐ OUI ☐ NON	Autorisation de communiquer vos coordonnées aux Fédérations Parents d'élèves : ☐ OUI ☐ NON

AUTRE PERSONNE A CONTACTER	Lien avec l'élève :	TELEPHONE 		
	Nom et prénom :	Domicile 	Travail 	Portable

⁽¹⁾ Acte de jugement à joindre au dossier en cas de divorce ou de séparation

Nombre total d'enfants à charge : _____
Nombre d'enfants scolarisés en Collège et/ou Lycée public : _____
Le représentant financier est-il différent du représentant légal ? ☐ OUI ☐ NON

ADRESSE DE L'ELEVE SI DIFFERENTE DE CELLE DU REPRESENTANT LEGAL

NOM de L'ELEVE : _____	Chez M. ou Mme : _____
Adresse _____	
Code Postal _____	Commune : _____
Tél. Domicile : _____	Portable : _____

Date :

Signature du Représentant légal :

PIECES A INTEGRER AU DOSSIER D'INSCRIPTION



- ☐ Photocopie intégrale du ou des livrets de famille.
- ☐ S'il y a lieu, photocopie du jugement de divorce des parents précisant la garde des enfants.
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité des responsables.
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève.
- ☐ Fiche d'urgence.
- ☐ Photocopie des vaccinations (carnet de santé).
- ☐ Copie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR2).
- ☐ Attestation assurance scolaire.
- ☐ RIB.
- ☐ Fiche intendance.
- ☐ Etude automatique du droit à bourse.
- ☐ Charte concernant l'utilisation du téléphone portable au sein de l'établissement.
- ☐ Fiche pour l'internat si demande d'inscription à l'internat (à demander sur place).

Pièces supplémentaires obligatoires

Pour les élèves de ASSP et AEPE :

- ☐ Tableau des vaccinations rempli par le médecin (à récupérer sur place).

Pour les élèves de la filière ingénierie :

- ☐ Formulaire d'aptitude aux travaux réglementés (formulaire à remplir sur place).

L'INSCRIPTION au Lycée Charles Renouvier
sera validée uniquement à réception du dossier d'inscription
COMPLET

LV 1: **LV 2:**